

ou

À renvoyer PAR E-MAIL à :

narcotics@afmps.be

Uniquement si les signatures électroniques qualifiées
correctes sont apposées sur le document (PAS DE SCAN).

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE PARTICULIER

NOUVELLE DEMANDE	
RENOUVELLEMENT DU NUMÉRO D'AUTORISATION :	
MODIFICATION DU NUMÉRO D'AUTORISATION :	
1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Adresse e-mail	
Numéro de registre national :	
Lieu en Belgique où les produits visés seront conservés (si plusieurs lieux une demande doit être introduite pour chaque lieu)	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	
2. ACTIVITÉS (cocher ce qui s'applique) Attention : l'importation et l'exportation dans le cadre de cette législation s'entend aussi à l'intérieur de l'Union européenne	
<input type="checkbox"/> Détection <input type="checkbox"/> Acquisition (aussi bien acheter qu'obtenir) Fournisseur :	
<input type="checkbox"/> Importation Fournisseur :	

3. SUBSTANCES et MOTIVATION de la demande

Veillez indiquer ci-dessous pour quelle(s) substance(s) vous demandez une autorisation et donner une brève description des fins auxquelles cette/ces substance(s) sera/-ont utilisée(s).
Veillez également spécifier pourquoi vous ne pouvez pas utiliser des substances de remplacement pour obtenir le même résultat.

GBL (Gamma-Butyrolactone)

1,4-BD (Butane-1,4-diol)

4. DOCUMENTS À JOINDRE

Veillez y prêter attention car sans la présence de ces documents, votre demande ne sera pas recevable

Extrait de casier judiciaire - modèle art. 596.1 du Code d'instruction criminelle (datés de moins de trois mois)

5. SIGNATURE par le DEMANDEUR

Email :

Tél./GSM :

Signature :

Date :



Informations pratiques

- Envoyez ce formulaire dûment rempli et signé avec les documents requis :

1. PAR ENVOI RECOMMANDÉ, uniquement si le formulaire porte une signature originale (pas de copie ni de scan) à :

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
DG Inspection – division Autorisations - team Stupéfiants
Avenue Galilée 5/03
1120 BRUXELLES

OU

2. PAR E-MAIL, uniquement si le formulaire, APRÈS avoir été dûment rempli, est muni de toutes les signatures électroniques qualifiées à narcotics@afmps.be (signature via la carte d'identité ou voir <https://economie.fgov.be/fr/themes/line/commerce-electronique/signature-electronique-et>). Les identifiants d'entreprise ne sont généralement pas des signatures électroniques qualifiées et peuvent être considérés comme irrecevables.

La signature peut être ajoutée en double-cliquant sur le champ de la signature. Après l'ajout des signatures, le contenu du formulaire ne peut plus être modifié, veuillez donc compléter entièrement le formulaire avant d'y ajouter des signatures. Si le contenu du formulaire est encore modifié par après, vous devez à nouveau ajouter les signatures, sinon la demande n'est pas recevable.

- Le traitement de cette demande de licence est soumis à **une redevance** telle que précisée sur le site internet de l'AFMPS. Cette redevance est facturée a posteriori par l'AFMPS.

IMPORTANT : Une demande incomplète, incorrecte ou non dûment remplie peut être considérée comme irrecevable.